

York répond que l'offense a été commise sur son territoire, et que sa juridiction est souveraine ; c'est bien. Mais si de cette arrestation l'Angleterre veut faire un cas de guerre, l'état de New-York disparaît, ce n'est plus à lui qu'elle a à faire, c'est à l'Union tout entière.

Il faut avouer que toutes ces distinctions sont subtiles et que les règles du droit des gens y sont d'une application plus que difficile. Autre exemple.

Profitant du crédit que la surabondance momentanée du trésor général a donné au gouvernement central sur les marchés européens, les états particuliers contractent sur ces marchés des emprunts immenses, à l'aide desquels ils entreprennent des travaux plus ou moins immenses. Puis, l'heure du paiement venue, quelques-uns de ces états s'aperçoivent que leurs agents, par les mains desquels a passé l'argent des prêteurs, l'ont plus, ou moins détourné à leur profit, et ils trouvent, dans cet abus de confiance de leurs propres mandataires, un prétexte valable de ne pas faire honneur à leurs engagements. Une partie de leur dette est répudiée. Les gouvernements européens, dont les sujets ont été victimes de cette doctrine erronée, se sont bornés, jusqu'à présent, à des remontrances amicales, espérant que les états endettés reviendraient à une plus saine interprétation de leurs devoirs. Mais la patience la plus robuste se lasse, et, depuis quelque temps, le bruit se répand que celle du peuple anglais en vient là. Si cette rumeur se réalisait, et que l'Angleterre vint dire à l'état du Mississippi : "Vous avez fait chez moi des emprunts comme état souverain, et vous niez aujourd'hui votre dette. Je dois protection à mes nationaux, vous allez les payer, ou vous allez avoir à faire à mes canons." Que dirait le cabinet de Washington ? Il interviendrait à coup sûr, et répondrait à l'Angleterre : "L'état du Mississippi a bien pouvoir souverain de contracter des dettes, mais vous n'avez pas celui de le contraindre à les payer, nous lui devons protection." C'est à dire nous ne pouvons intervenir pour empêcher nos associés de voler qui bon leur semble, mais nous devons intervenir quand on menace de les faire payer.

N'est-ce pas là une singulière justice distributive, et croit-on qu'un jour n'arrivera pas où quelque guerre européenne rendra indispensable la révision de cette société fédérale de nature insaisissable qui dit au besoin : "Je suis souris, voyez mes pattes, ou je suis oiseau, voyez mes ailes."

Ce grave sujet, écrit dans les conditions inévitables de l'avenir de l'Union, a été abordé, la semaine dernière, dans la chambre des représentants de Washington, par M. J. Quincy Adams, à propos du dédaigneux accueil fait par le comité des voies et moyens au projet de loi qui propose de généraliser toutes les dettes des divers états à l'aide d'une émission de 200,000 dollars de rentes nationales. Partisan de ce projet, qui est destiné à devenir l'une des questions les plus ardentes et les plus importantes des sessions prochaines, M. Adams a déclaré que whigs et locofocoes avaient beau faire, mais que tôt ou tard, il leur faudrait en venir là, à moins qu'ils ne préférassent, comme les répudiateurs du Mississippi, braver une guerre étrangère plutôt que de payer leurs dettes.

"Je suppose, a dit M. Adams, que la Grande-Bretagne ou toute autre nation déclara la guerre à l'état du Mississippi, et envoie des steamers pour brûler la ville de Natchez. Les partisans des droits des états, si exaltés, qui comptent le Mississippi, s'abstiendraient-ils de demander secours au gouvernement général ? Non. Alors l'Union devra prêter main forte à cet état. Elle ne saurait voir aucun état envahi et occupé par l'étranger. Mais toute guerre peut être suivie de revers. Il se pourrait donc que l'Angleterre nous imposât l'obligation de payer les frais de la guerre ; elle n'a pas seulement fait payer sa dette à la Chine, elle lui a fait payer 21,000 dollars de frais de guerre. Les deux cas ne diffèrent en rien l'un de l'autre. Et tel sera le dénouement de cette difficulté, si nous ne relevons pas de leurs dettes le Mississippi et les autres états obérés. Il y a là une question de moralité et d'honneur, et le congrès ainsi que le gouvernement central doivent envisager le sujet sérieusement, et songer enfin à assister les états endettés sans encourir les horreurs d'une guerre désastreuse."

Cette hypothèse de M. Adams a fait sensation dans le congrès parce qu'on le sait bien instruit des choses qui se passent en Angleterre. M. Gwin, représentant du Mississippi, l'a même accusé d'être plus Anglais qu'Américain, et il a rappelé certaine correspondance secrète qui permet de douter, a-t-il dit, si le représentant du Massachusetts n'aimerait pas mieux voir le Mississippi entre les mains de ses amis d'outre-mer, qu'entre les nôtres. Mais patriotique ou non, le raisonnement de M. Adams n'en est pas moins logique. Il n'est à nu le vice du système de république fédérative, système bâtard qui consacre l'indépendance de chacun des confédérés vis-à-vis des autres, et peut engager la responsabilité de tous au profit d'un seul. C'est là un compromis vicieux et dangereux comme toutes les situations mal définies. La responsabilité sans unité est une absurdité sociale, une hérésie politique, dont l'expérience fera surgir les périls et l'impraticabilité. Aussi l'Union américaine, comme tous les édifices qui pèchent par les fondemens, se lézarde-t-elle en sens contraire ; elle est travaillée par deux forces opposées, l'une centripète, l'autre centrifuge. Si celle-là l'emporte, la confédération s'écroulera ou se reprendra en sous-œuvre pour former un seul peuple de forme et de fonds ; si l'influence opposée est victorieuse, le faisceau factice qui existe aujourd'hui se détachera, et au lieu d'un peuple vous en aurez trois ou quatre. Étudiez les partis politiques. Vous en trouverez beaucoup qui travaillent à modifier ce qui est ; vous n'en verrez aucun qui songe à le maintenir.

JEUNES HÉROS.—Dans le dernier désastre éprouvé à Mier par les Texiens, il y avait dans leurs rangs six jeunes gens dont le plus âgé avait dix-

sept ans, et le plus jeune quatorze. Les journaux du pays racontent que ce dernier fut successivement douze Mexicains qui venaient servir une pièce d'artillerie, dirigée contre la maison où les six gars étaient retranchés. Cette maison ayant enfin été battue en brèche, ses six défenseurs passèrent par les fenêtres dans une maison voisine qu'ils défendirent avec la même intrépidité. Mais deux d'entre eux furent tués au moment où allait se signer la capitulation.

Les malheurs d'un prophète heureux.—Les triomphes que Miller, le prophète de la fin du monde, a remportés à Philadelphie, ont eu un dénouement malheureux. Tandis qu'il prêchait, des plaisans, qui n'avaient pu entrer, brisèrent les vitres du musée chinois et crièrent au feu. Les femmes poussèrent des cris horribles, beaucoup se trouvèrent mal, d'autres croyant que la fin du monde devançait de quelques semaines le terme assigné par Miller, crièrent : "La voilà, la voilà ? Seigneur recevez nous !" Le propriétaire de l'établissement craignant le renouvellement de ces désordres, a mis Miller à la porte. Le prophète cherche un logement.

Un ballon contrebandier.—Une lettre d'Harford raconte sérieusement qu'un nouveau moyen vient d'être imaginé par les contrebandiers anglais pour introduire les marchandises du Canada aux États-Unis. Il ne s'agit de rien moins que d'un ballon monstrueux qui contiendra pour \$60 000 de marchandises de prix. La compagnie qui le fait construire, en ce moment, se propose de lui faire passer la frontière, à l'aide d'une brise favorable, et de tromper ainsi toute la vigilance des douaniers.

### LA FEMME BLANCHE DES MARAIS.

C'est dit-on, une noble châtelaine, madame Ermengarde de Malestroit, qui revient visiter de nuit ses anciens domaines, et glisse, sans radeau ni barque, sur les eaux tranquilles des marais de l'Oust.

Elle est grande, belle, majestueuse. Son corps est souple et ondule gracieusement au souffle de la brise. Sa longue chevelure se déploie et l'entoure comme un vaste manteau.

Les soirs d'automne, quand l'air est calme et chaud, on la voit parfois grandir, grandir et toucher du front les étoiles. Si le vent des nuits se lève elle se prend à osciller lentement, comme faisait, en sa vie mortelle, madame Ermengarde, lorsqu'elle dansait le menuet du bon duc François de Bretagne. Puis les plis de sa robe deviennent diaphanes ; la lune perce les longs flots de ses cheveux.

Puis encore si le vent redouble, elle se suspend, tremblante, à son aile, et monte avec lui vers le firmament.

Le lieu où elle se tient d'ordinaire est situé au milieu des marais. Tout près de là, l'Oust et une autre rivière croisent leurs courants, ce qui détermine un tournant fort dangereux en tout temps, et qui devient, lors de la crue des eaux, un véritable gouffre. Le jour, on le voit de loin bouillir, et lancer vers le ciel une vapeur blanche au teint des couleurs de l'arc-en-ciel.

La nuit on ne voit que la femme blanche.

Aussi certains prétendent-ils que la femme blanche n'est que la vapeur du gouffre de Trémulé, mais ils se trompent grandement s'ils le pensent ;—s'ils le disent, ils font acte téméraire.

Madame Ermengarde, en effet, s'est vengée plus d'une fois cruellement des incrédules, et ceux qui doutent sont prudemment de ne point donner leurs chalands au courant de l'Oust, une fois que l'étoile du Nord s'est levée sur les arbres noirs de la Forêt-Neuve.

### CHAPITRE I.—LE CHATEAU DE MALESTROIT.

M. de Rohan s'était fait, en ce temps-là, huguenot, ce qui était grande pitié pour un seigneur de si belle rare.

On était à la deuxième moitié du seizième siècle. M. de Mercœur menait la ligue en Bretagne. Catholiques et gens de la religion se battaient fort rudement sur tous les points où ils se rencontraient.

Il arriva que les gens de M. de Rohan, qui étaient alors à Paris, se laissèrent vaincre par MM. de Guer et de Malestroit, bons gentilshommes et fervents catholiques, qui les chassèrent à la fois de Rohan et du château de Guéméné. Les vaincus traversèrent en fuyant une partie du pays de Vannes, et ne s'arrêtèrent qu'au château de la Roche-Bernard, dont le seigneur tenait pour la réforme.

Le chef des hommes d'armes de Rohan se nommait Guy de Phélan. C'était un dur soldat, ne croyant à Dieu ni au diable, vivant de rapine, et toujours prêt à faire le mal. Il se liguait tout d'abord avec le maître de la Roche-Bernard, et leurs troupes réunies mirent à rançon tout le pays des alentours. Ces deux mécréants ne faisaient nulle distinction de gentilhomme à vilain ; ils pillaient les chaumières comme les châteaux, et ce ne fut bientôt, à dix lieues à la ronde, que misère et désolation.

M. de Malestroit, avant de quitter son château pour guerroyer contre les huguenots, avait laissé sa femme, Marguerite de Guer, au soin d'un fidèle serviteur, roturier de naissance, qui avait nom Toussaint Rocher. Toussaint n'avait jamais porté l'épée ni l'arquebuse du combat, mais il était brave et, dans une rencontre, il eut été un dangereux adversaire, car, chasseur de son métier, il maniait également bien l'arbalète et la lourde carabine à rouet.

C'était un homme des marais. Son enfance s'était passée sur les bords de l'Oust, dans un petit manoir de la maison de Malestroit, que son père tenait à fief. Appelé par son seigneur au château où il remplissait l'office